

Date : 5 juin 2025
Heure : 19 h 00
Endroit : Assemblée tenue en présence, au Centre culturel Le Parvis
987, rue du Conseil, Sherbrooke

PRÉSENCES

MEMBRES MUNICIPAUX

MRC de Coaticook	Steve Lanciaux
MRC des Sources	Mélissa St-Amour
MRC du Haut-Saint-François	Alexandre Vaillancourt
Municipalité d'Ascot Corner	Alain Rondeau
Municipalité de Eastman	Mélanie Savoie
Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn	Patricia Carrier
Municipalité de Ulverton	Karl Lindsay
Ville de Coaticook	Sonia Côté
Ville de Sherbrooke	Nicolas Vanasse

MEMBRES ASSOCIATIFS

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie de l'Estrie	Aline Nault
Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle	Josée Vincent
Association d'Ultimate de Sherbrooke	Louis-Patrick Geoffroy
Association d'Ultimate de Sherbrooke	Marikha Nguyen
Association du Syndrome de Down	Louise Meunier
Carbure Aventure	Noémi Charron
Club de ski de fond Orford	Jean Pinard
Club plein air biathlon Estrie	Virginie Cloutier
Club plein air biathlon Estrie	Daniel Harvey
Les Sentiers de l'Estrie	Marie-Claire Pelletier
Les Sentiers de l'Estrie	Orélie Richer
Patinage Estrie	Lucie Bouffard
Soccer – Estrie	Daniel St-Martin

MEMBRES SCOLAIRES

Association des écoles privées de l'Estrie	Philippe St-Laurent
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	Julie Bradley

CANDIDATS INDÉPENDANTS

Candidat indépendant
Candidate indépendante

Olivier Roberge
Audrey Roy

INVITÉS

Villeneuve, Gagné, Stébenne, Proulx
CAB de Sherbrooke

Sébastien Proulx, CPA auditeur
Katherine Levasseur, directrice

MEMBRES DU PERSONNEL

Agente de soutien
Chargée de projet SES
Conseiller en loisir
Conseillère en loisir
Conseillère en loisir
Conseillère en loisir et aux communications
Coordonnatrice aux communications
Coordonnatrice au développement régional
Coordonnatrice au développement régional
Coordonnatrice au développement régional
Directrice générale
Directrice générale adjointe
Technicienne à la comptabilité

Jacinthe Hébert
Sophie Crête-D'Avignon
Oscar Dupouy
Claire Gaudreault
Marie-Andrée Poulin
Audrey Brochu
Marie-Claude Cyr
Chantale Bouchard
Nadia Fredette
Marie Eve Mailhot
Christine Baron
Marie-Pier Bisson-Côté
Mélanie Carrier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation
 3. Élection d'un secrétaire d'assemblée
 4. Adoption de l'ordre du jour
 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2024
 6. Règlements généraux – ratification des modifications
 7. Rapport de la présidence
 8. Dépôt des rapports d'activités
 9. Progression de la planification stratégique régionale 2024-2028
 10. Dépôt du bilan et des états financiers annuels audités
 11. Nomination de l'auditeur des comptes du Conseil Sport Loisir de l'Estrie
 12. Procédures d'élection des administratrices et des administrateurs
 13. Élection des administratrices et des administrateurs
 14. Période de questions
 15. Levée de l'assemblée
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président d'assemblée, Nicolas Vanasse, souhaite la bienvenue aux délégués des corporations et déclare l'assemblée ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

La prise des présences permet de constater le quorum. La conformité de l'avis de convocation est constatée.

3. ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Patricia Carrier, appuyée de Sonia Côté, Christine Baron est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-01

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Aline Nault, appuyée de Philippe St-Laurent, l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-02

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 JUIN 2024

Sur proposition de Mélanie Savoie, appuyée de Josée Vincent, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin 2024 est adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-03

6. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX – RATIFICATION DES MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT QUE le besoin de préciser certaines définitions et critères à respecter pour pouvoir être admis comme candidat indépendant au CA du CSLE s'est présenté en cours d'année;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de vérifications auprès du ministère de l'Éducation et du Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir, il s'avère que les Règlements généraux du Conseil Sport Loisir de l'Estrie présentaient des restrictions plus grandes que celles autorisées en ce qui a trait aux critères d'admissibilité des délégués des membres et des candidats indépendants;

CONSIDÉRANT QUE le comité gouvernance, éthique et déontologie a présenté des recommandations de modifications aux Règlements généraux pour assouplir certains critères, tout en respectant les balises établies et un cadre éthique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté les modifications proposées par le comité gouvernance, éthique et déontologie le 12 février 2025, et que les Règlements généraux modifiés sont en vigueur depuis cette adoption;

CONSIDÉRANT QUE les modifications aux Règlements généraux doivent être ratifiées en assemblée générale;

Sur proposition de Josée Vincent, appuyée de Jean Pinard, il est résolu de ratifier les Règlements généraux du Conseil Sport Loisir de l'Estrie tels que présentés et adoptés par le conseil d'administration le 12 février 2025.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-04

7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président d'assemblée, Nicolas Vanasse, livre son rapport.

8. DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS

La directrice générale, Christine Baron, présente les principales réalisations effectuées par le CSLE au cours de l'année 2024-2025.

9. PROGRESSION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE 2024-2028

La directrice générale, Christine Baron, présente la progression du travail accompli après la première année, pour chacun des chemins de changements identifiés dans la Planification stratégique régionale 2024-2028.

10. DÉPÔT DU BILAN ET DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

L'auditeur indépendant, Sébastien Proulx, présente le rapport financier couvrant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

11. NOMINATION DE L'AUDITEUR DES COMPTES DU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

Le président d'assemblée, Nicolas Vanasse, rappelle les exigences du ministère en matière de vérification comptable.

Sur proposition de Philippe St-Laurent, appuyée de Sonia Côté, la firme *Villeneuve, Gagné, Stébenne, Proulx* est mandatée pour la réalisation d'une mission de vérification à titre d'auditeur indépendant pour l'année financière 2025-2026 de la corporation.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-05

12. PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président d'assemblée, Nicolas Vanasse souligne que nous appliquons pour une deuxième année une nouvelle procédure d'élection. Il présente le comité d'élection et invite madame Katherine Levasseur, présidente du comité d'élection, à prendre le relais à titre de présidente d'élection.

La présidente d'élection rappelle le mode d'élection tel que décrit aux Règlements généraux.

Une période de présentation pour chacun des candidats est prévue avant de procéder aux élections.

Puisque, conformément à nos règlements généraux, les membres seront appelés à se prononcer par vote pour l'élection du candidat indépendant, la nomination de scrutateurs est requise.

Sur proposition de Patricia Carrier, appuyée de Jean Pinard, Christine Baron et Marie-Pier Bisson-Côté sont nommées à titre de scrutatrices.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-06

13. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

La présidente d'élection dévoile les résultats.

Élection des candidats indépendants

Le comité d'élection a confirmé l'admissibilité de Madame Audrey Roy et recommande sa candidature. Les membres se sont prononcés majoritairement en accord avec cette nomination. Madame Roy étant la seule candidate indépendante à se présenter, elle est élue sans opposition.

Élection des candidats aux sièges réservés aux membres votants

Le comité d'élection a confirmé l'admissibilité de Madame Julie Bradley ainsi que de messieurs Daniel Saint-Martin et Alexandre Vaillancourt et recommande leur candidature. Considérant que le nombre de candidats est égal au nombre de postes en élection, ces derniers sont tous élus sans opposition.

La présidente d'élection souligne que le poste vacant fera l'objet d'une élection post-assemblée qui suivra l'analyse des profils des candidatures recherchées afin d'atteindre tous les critères prévus à la Matrice de compétences.

Le président d'assemblée remercie madame Levasseur pour son accompagnement dans cette démarche. Il remercie également les administrateurs sortants pour leur implication et profite de l'occasion pour féliciter les nouveaux élus et les remercier d'avoir accepté de s'impliquer.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est portée à l'attention de l'assemblée.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Lucie Bouffard, appuyée de Virginie Cloutier, l'assemblée est levée à 20h30.

Adopté à l'unanimité

AGA-2025-06-05-07